

état civil

† DÉCÈS

JOURNAL Andrée	24/09/2018
ADANT Sadi	18/11/2018
VICIAN Emilie	27/11/2018
COSTANZO Roberte	07/12/2018
ARENSMA Mauricette	16/12/2018
BERTIN Bernard	27/02/2019
BERNARDI Pierrette née NIVELLO	14/03/2019

👶 NAISSANCES

ISAIA Emiliolo	24/10/2018
PIGOT JOANNES Emma	04/01/2019
ARRONDEL Warren	12/01/2019



Quelques évènements qui se sont déroulés ces derniers mois

Concert au Caméléon, conte avec Artscenicum et Carnaval organisé par l'OMA



CRÉATION : MADAME GÓMEZ | gomezchristele@gmail.com
T. 06 22 01 71 15 | Crédit photos : Mairie de Montfort | Freepik.com

BULLETIN MUNICIPAL

MONTFORT-SUR-ARGENS



#56

PRINTEMPS 2019

www.montfort-sur-argens.fr



Le mot du Maire

Chères Montfortaises, chers Montfortais

Ce bulletin est un des moyens de communication nous reliant, il nous permet de vous rendre compte des actions menées, d'annoncer celles à venir mais aussi d'expliquer nos décisions qui doivent être comprises pour être acceptées.

Ce besoin d'information, au niveau national, est aussi ressorti des échanges lors du Grand Débat local tenu le 9 mars dernier. Je remercie d'ailleurs tous les contributeurs du jour venus se frotter à l'exercice difficile d'émettre des propositions structurées. Cette matinée fut riche et passionnante, ne serait-ce que par les échanges qu'elle a permis. La synthèse a été transmise aux instances organisatrices du Grand Débat.

Maintenant, le Président de la République et son gouvernement, devraient à la lecture des multiples contributions, annoncer les actions prochaines, en complément des mesures prises en fin d'année 2018, pour sortir enfin de cette crise des « gilets jaunes ».

Je dis enfin car cela me paraît avoir suffisamment duré et engendré un désordre et des actions de destructions inacceptables. L'action publique nécessite un temps long, sans sombrer dans l'immobilisme, non soumis à l'émotion du jour, pour produire des effets positifs.

Cette notion nous ramène à notre commune. Depuis la fin mars, les logements sociaux du Cellier, créés entre l'école et la salle des fêtes, sont progressivement investis par leurs attributaires. Ce dossier a nécessité plus de cinq ans d'action et de détermination pour devenir réalité. Le soutien actif de l'Etat, les interventions financières et humaines de notre intercommunalité et du Département, alliés à notre investissement et au savoir faire du bailleur social, permettent aujourd'hui un programme parfaitement intégré dans notre paysage architectural mais surtout une offre qualitative supplémentaire dans le parcours résidentiel local.

L'aménagement du parking en cœur de village a nécessité du temps. Des années après les premières études lancées dans les années 80, après plusieurs modifications ou adaptations cette réalisation vient s'ajouter aux précédentes, en attendant les suivantes. Le fil directeur n'a jamais été rompu : créer un espace de vie autour d'une place centrale.

D'autres aménagements réalisés ce semestre vous sont présentés plus loin dans ce bulletin

Bonne lecture et bel été 2019.

Eric Audibert



Parc de stationnement centre village



Jardin de la mairie



Platanes du château



Casteou Rignaou

RÉVISIONS PLAN LOCAL D'URBANISME



Une réunion publique s'est tenue le vendredi 12 avril dernier pour présenter l'état d'avancement de la procédure de révision du PLU. Nous remercions les 30 à 40 personnes qui se sont déplacées et intéressées à ce travail de planification et d'aménagement du village.

Le cabinet BEGEAT, qui nous accompagne dans cette révision, a présenté le Projet d'Aménagement et de Développement Durables ainsi que les orientations du plan de zonage et du nouveau règlement.

Cette révision a été souhaitée dans un contexte d'obligations de mise en conformité avec les lois Grenelle 2 et Alur ainsi que la compatibilité avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) et le PLH (Plan Local de l'Habitat) de la Provence Verte. Nous devons également pouvoir aménager une meilleure gestion des risques, que ce soit les risques incendies, d'affaissement ou du ruissellement pluvial.

C'est ainsi que nous avons défini 3 grandes orientations qui sont la trame du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) :

- Réaffirmer la centralité du village dans le cadre de la redéfinition de l'enveloppe urbaine.
- Réaliser un projet économique et touristique durable
- Protéger les personnes et les biens - mettre en valeur l'environnement dans le respect du développement durable

Vous trouverez en ligne sur le site de la commune, le document présenté ce soir là. Depuis le début de cette révision, nous vous avons invité à plusieurs reprises, réunions publiques, tables rondes, ateliers professionnels, pour échanger sur les orientations d'aménagement prises lors de cette révision.

Une prochaine réunion, début juin, fera état d'une proposition de zonage et de règlement. A la suite, tous ces documents seront exposés en mairie pendant 2 semaines, avant que la révision ne soit proposée à l'arrêt au conseil municipal. L'enquête publique suivra à la fin de l'été, après quelques délais administratifs. Nous vous donnons donc rendez-vous en juin.

MÉDIATHÈQUE



Les nouveaux locaux de la médiathèque ont été livrés en mars dernier. Les travaux d'aménagement de l'espace intérieur et le du parvis ont commencé le 1er avril pour une durée de 6 à 8 semaines. Un nouvel ameublement sera installé avant le déménagement des livres dans le courant de l'été.

En septembre, la médiathèque vous accueillera aux mêmes horaires qu'aujourd'hui avec le projet de vous présenter régulièrement des événements en vue de devenir un rendez-vous culturel important sur la commune

Rappel des nouveaux horaires en place depuis janvier 2019

lundi	9 h 00 > 12 h 00
Mardi	16 h > 19 h 00
Mercredi	14 h > 18 h 00
Jeudi	16 h 30 > 19 h 00
Vendredi	10 h 30 > 12 h 00 16 h 30 > 19 h 00
Samedi	16 h 00 > 18 h 00

LE GRAND DÉBAT NATIONAL



Dans le cadre du Grand Débat National, impulsé par le chef de l'Etat, nous avons souhaité organiser une matinée pour vous permettre d'échanger et de débattre sur les grands thèmes annoncés : la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat et des services publics.

Le samedi 9 mars dernier, vous avez été une quarantaine à répondre à cet événement. Deux animateurs, Raphaël et Sabine IBANEZ, citoyens de Montfort, ont animé cette rencontre.

Fabien Matras, député de la circonscription était présent et a pris part aux échanges.

Afin de favoriser les échanges et permettre la participation de tous, après une introduction en plénière, nous nous sommes répartis en groupes de travail autour des thématiques. Chaque groupe s'est

choisi un rapporteur chargé de restituer le fruit du travail en fin de séance à l'ensemble des présents.

Nous avons noté l'appréciation des participants pour cet atelier et notamment la méthodologie en groupes de travail qui permettait l'expression de chacun. Cela a permis de comprendre que les citoyens avaient le désir de consacrer plus de temps à ce travail collectif. Nous avons également convenu ensemble que le bénéfice du travail d'intelligence collective est important et constructif. Il a été ainsi évoqué l'éventualité de se retrouver entre citoyens en dehors du cadre du Grand Débat National et de poursuivre ces échanges.

Lien vers le site internet de la commune

<http://www.montfort-sur-argens.fr/grand-debat-national>

PLAN LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

Le programme local de l'habitat est un outil de définition et de conduite des politiques locales de l'habitat pour 6 ans.

C'est un document stratégique de programmation dont l'élaboration est obligatoire pour l'Agglomération. Après une phase de diagnostic puis une définition des orientations stratégiques, il sera établi un programme d'actions détaillées pour l'ensemble du territoire.

CET OUTIL PERMET :

- D'améliorer la qualité de l'habitat (typologie, qualité de la construction, morphologie urbaine, ...) ; ce qui a un impact sur la vie quotidienne d'un village et le vivre-ensemble
- De maîtriser l'impact sur le territoire pour veiller aux équilibres sociaux et économiques de demain

Le PLH apporte des réponses aux ambitions de développement du territoire et aux difficultés rencontrées en direction des communes et des habitants, par du soutien technique, des financements et des partenariats.

Le diagnostic a été présenté le mardi 26 mars dernier.

LES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS SONT :

- Réinterroger le modèle de développement du territoire : fixer des objectifs de production de logements à prix abordables pour les ménages actifs sur le territoire
- Reconstituer les parcours résidentiels sur le territoire en diversifiant l'offre de logements
- Améliorer le parc de logements existants : mettre en place des dispositifs pour accompagner la requalification des centres anciens et limiter l'accroissement de la vacance.



CHANGEMENT DE RYTHME SCOLAIRE

L'équipe enseignante avait fait part de son souhait de revenir à une semaine de 4 jours de classe. La commune privilégiait la classe sur 5 matinées propices à l'enseignement ainsi que des activités artistiques, culturelles et sportives lors des TAP des jeudis et vendredis après-midi. Tous les parents d'élèves ont pu se positionner par le biais d'une enquête proposant différents scénarios pour la rentrée 2019. Une majorité s'est prononcée pour un retour à 4 matinées de classe avec un début des cours à 8h30, une pause méridienne entre 12h et 13h30 et une fin des cours à 16h. La commune a pris acte de cette demande et a demandé une dérogation à l'éducation nationale pour adopter ce rythme en septembre 2019.

Afin de répondre aux besoins des familles, la commune mettra en place un centre de loisirs qui accueillera les enfants le mercredi de 7h40 à 18h. Nous adhérons au plan mercredi proposé par l'Etat afin de nous donner les moyens d'assurer des animations les plus enrichissantes possibles pour les enfants.

L'animation de l'accueil périscolaire du début et de la fin de journée sera assurée par le personnel communal. Nous proposerons des activités élaborées et porteuses de sens. Les lundis, mardis et jeudis soir

de 16 à 17h seront consacrés aux activités suivies sur une période. À partir de 17h, les départs échelonnés seront possibles. Le matin de 7h40 à 8h20 et le vendredi de 16 à 18h des activités libres seront proposées avec des arrivées et des départs échelonnés.

Cette organisation est possible grâce au professionnalisme et à la spécialisation de l'équipe d'animation. Les animateurs, pour répondre aux besoins de l'ancienne réforme lors des TAPs, ont su développer ces compétences. Je leur fais confiance pour mettre à profit cette expérience et les remercie pour leur implication et leur efficacité quotidienne.



ACCÈS AU NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Notre école est dotée depuis peu d'une nouvelle école numérique rurale. Elle est constituée de quatorze ordinateurs portables connectés à internet. Ils permettent aux enseignantes et aux animateurs communaux de proposer des activités numériques aux enfants. Un système de filtrage des contenus internet est opérationnel. Une société assume la maintenance à distance de ces équipements. Ce projet est porté à parts égales par l'Etat et la commune. Il répond au SDET (schéma directeur des espaces numériques de travail) défini par l'Etat et qui permet de cadrer l'usage du numérique à l'école.

Je tiens à remercier Fabien Matras, Député de notre circonscription qui s'est impliqué pour que notre école soit retenue dans le cadre de l'appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralité ».



RESTAURATION SCOLAIRE

Tous les trois ans la commune doit renouveler le marché de fourniture des repas pour la restauration scolaire. En septembre 2019, les repas seront fournis selon un nouveau cahier des charges. C'est l'occasion pour nous de réaffirmer nos choix de privilégier une production locale, des aliments bons pour la santé et respectueux de l'environnement, de diversifier les apports de protéines en limitant la viande au profit d'autres sources. Nous avons décidé de devancer les prescriptions de la loi Egalim qui entreront en vigueur à partir de janvier 2022 car ce sont des mesures qui vont dans l'intérêt de nos enfants et de notre planète.

LOTO DU SERVICE "LOISIRS, ANIMATION, JEUNESSE"



Le dimanche 03 mars 2019, les animateurs du service « Loisirs, Animation, Jeunesse » se sont mobilisés tout au long de la journée pour organiser un loto riche en quines et en cartons pleins ! Une quarantaine de lots ont ainsi quitté la salle des fêtes avec de nouveaux et heureux propriétaires.

La recette de cet événement permettra le développement de nouveaux projets d'animation à l'attention du public élémentaire. De nombreuses possibilités sont déjà à l'étude !



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE FAIT PEAU NEUVE

Afin de proposer à vos enfants des espaces périscolaires de qualité, en adéquation avec les objectifs qualitatifs de notre « Projet Educatif de Territoire », le mobilier de la salle multi-activités a été entièrement renouvelé en ce début d'année : meuble d'accueil et de rangement, tables, chaises, matériel pédagogique, livres, jeux de société et système de vidéo-projection.

Le projet de renouvellement touche bientôt à sa fin avec la réalisation à venir de plusieurs fresques murales réalisées par les enfants eux-mêmes !

Un grand merci à l'ensemble de nos partenaires, ainsi qu'à toutes les personnes ayant fait le déplacement, nous permettant ainsi de faire vivre ce beau projet !

LE "SÉJOUR VOILE" DEVIENT... "SÉJOUR AVENTURE"

Fort du succès des années passées, le Service « Loisirs, Animation, Jeunesse » renouvelle la mise en place d'un séjour de 5 jours et 4 nuits au bord du lac de Ste Croix, et a concocté pour cette année un programme qui s'annonce riche en sensations fortes : kayak, paddle, canyoning, via-cordata, randonnée et baignade ! 21 enfants âgés de 10 à 14 ans ont ainsi été sélectionnés le Vendredi 29 Mars 2019 pour pouvoir participer à cette nouvelle expérience inoubliable. Pour les autres, on vous dit : à l'année prochaine !



CET ÉTÉ, ON NE VA PAS BULLER AU CENTRE DE LOISIRS

Du Lundi 08 au Vendredi 26 Juillet 2019, le Centre de Loisirs de Montfort-Sur-Argens va partir à la découverte des héros de la bande-dessinée ! Vos enfants auront donc l'honneur de participer à de nombreuses activités basées sur le monde du marsupilami, de Spirou et ses amis, mais aussi de Lucky-Luke et des terribles Daltons ! Un programme haut en couleur pour une multitude d'activités exceptionnelles !

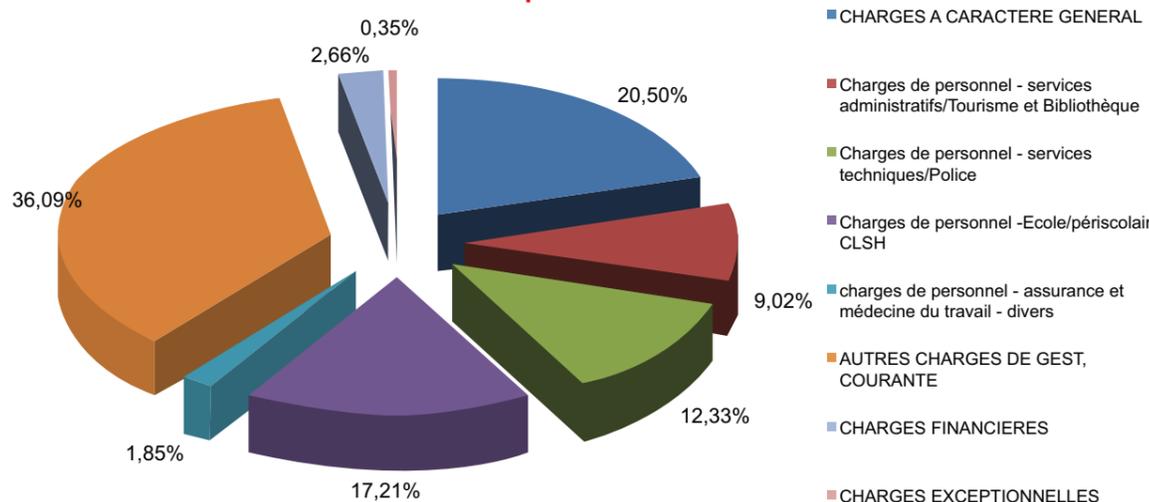
Inscriptions sur l' "Espace Famille" : Jusqu'au 1er Juin 2019
Inscriptions en mairie : Du 11 au 14 Juin 2019, de 9h à 11h15

Plus de renseignements au **04 94 37 22 94** ou par mail à : **dirjeunesse@montfortsurargens.fr**

Zoom sur les finances Communales

Comptes Administratifs 2018

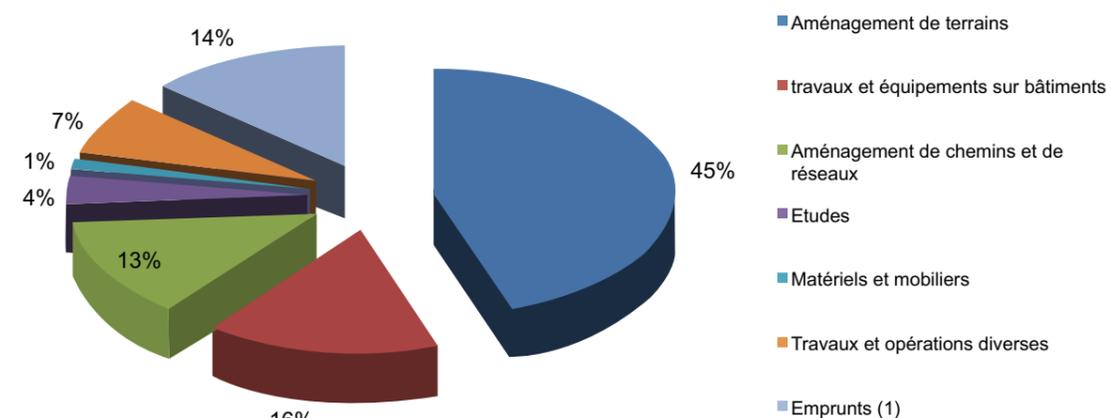
Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 727 738 € (hors opérations d'ordre)



(1) Les charges à caractère général englobent notamment- l'achat de biens et services : électricité, eau, alimentation, télécom, affranchissement, fournitures, l'entretien des bâtiments, des terrains, la maintenance, les contrats.

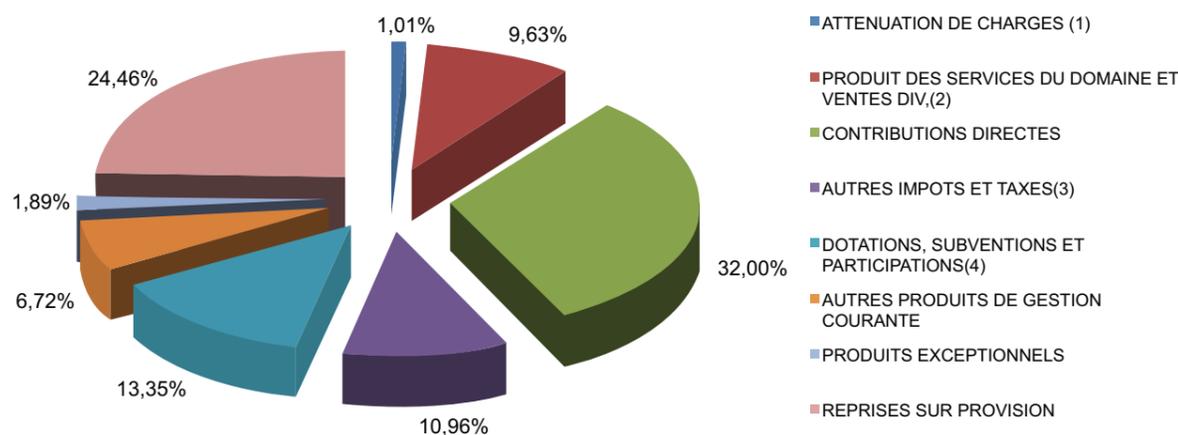
(2) Les autres charges de gestion courante regroupent notamment les indemnités des élus, les contributions aux organismes de regroupement et les subventions aux associations et au CCAS.

Les dépenses réelles d'investissements s'élèvent à 851 256 €



(1) La part importante de l'emprunt en 2016 est provoquée par le remboursement d'un prêt relais dans l'attente d'attributions de subventions perçues en solde d'opération.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 012 559 €



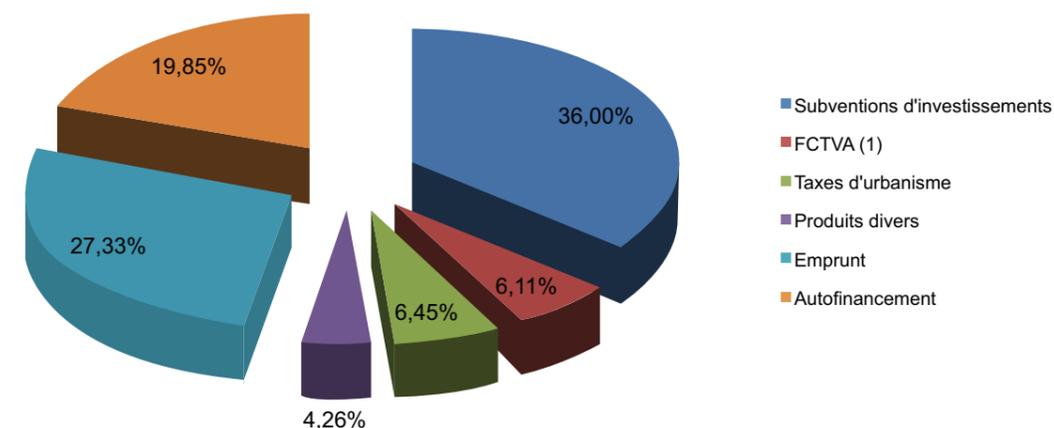
(1) Il s'agit de remboursement de rémunération de personnel pour les agents en maladie.

(2) Ils s'agit des recettes des services (restaurant scolaire, NAPS, périscolaire, CLSH et autres) ainsi que la quote part de salaires versée par le budget de l'eau et de l'assainissement.

(3) Les autres taxes regroupent essentiellement la taxe afférente aux droits de mutation, la taxe sur l'électricité et les dotations de la CCCP.

(4) Ce chapitre regroupe les dotations de fonctionnement de l'Etat et les autres subventions des organismes publics.

Les recettes réelles d'investissements s'élèvent à 829 785 €



(1) FCTVA : Fond de compensation de TVA.

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CONSTATÉ 2018 : 284 821,00 €

L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2018 PERMET DE FINANCER LES INVESTISSEMENTS 2019

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

ELLES AURONT LIEU LE DIMANCHE 26 MAI
À LA SALLE POLYVALENTE

RELANCE FACTURE D'EAU

Le paiement de votre facture d'eau s'effectue en deux fois : courant mai, vous recevez une facture correspondant à une estimation sur la moitié de votre consommation de l'année précédente ; courant novembre, vous recevez la facture régularisant le solde à payer. Des relances automatiques de rappel de paiement sont lancées par la Trésorerie. Dès lors que vous vous êtes acquittés de vos factures, ne tenez pas compte de ces rappels mais vérifiez bien que vous êtes à jour.



PERMANENCE CCAS

Chaque premier mercredi du mois à partir de 10 h, une permanence se tient à la mairie afin de rester à votre écoute pour tous problèmes administratifs.



Si vous souhaitez être tenus informés de tout ce qui se passe dans le village, nous vous invitons à vous inscrire à la newsletter en vous connectant grâce au lien suivant :

<http://www.montfort-sur-argens.fr/>

Tout en bas de cette page, il vous suffit de compléter le cadre indiqué pour vous abonner.

PRÊT DE MATÉRIEL MUNICIPAL

À la demande, la commune met à disposition des habitants du matériel divers (tables et chaises,...), ce matériel doit être rendu propre ainsi qu'il a été confié, merci.



S.I.V.E.D.

DECHETS : Agir local, Penser global

En compostant les déchets verts individuellement, chez soi, pour les chanceux propriétaires de jardins, ou collectivement, gageons que nous pourrions encore faire baisser le poids de nos déchets et leurs coûts, mais aussi participer à réduire les émissions de CO² liées à la collecte, l'incinération ou le stockage.

Pour nous accompagner, le SIVED NG (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets - Nouvelle Génération), que notre commune a rejoint depuis ce début d'année, propose à toutes les communes de notre territoire, la mise en place de **COMPOSTEURS COLLECTIFS**.

À Montfort, l'installation d'un point d'apport en proximité du centre-ville, est imminente et permettra aux habitants n'ayant pas de jardins et de moyens de compostage individuels, de pouvoir valoriser leurs déchets verts et/ou alimentaires.

Une fois le compost mûr -comme de l'humus-, il pourra être réutilisé sous forme d'engrais ou de terreau 100% naturel et excellent fertilisant.

Pour rappel, nos déchets organiques contiennent 80 % d'eau et représentent jusqu'à 40 % du contenu d'une poubelle soit environ 100 kg par an et par habitant.

Une réunion d'information sera programmée pour permettre aux intéressés de se familiariser avec l'outil et d'élaborer de manière concertée un plan d'action et les modalités d'utilisation.

SIVED "nous trions pour les hommes qui viendront".

Retrouver toutes les infos sur le site :

<https://www.sived83.com>



Infos à retrouver sur :
www.montfort-sur-argens.fr

**Frelons asiatiques
et chenilles processionnaires :**
Comment les reconnaître, les éliminer

Taxe de séjour : obligation des hébergeurs

CANISSETTE

Une "canisette" est à votre disposition dans le nouveau parc de stationnement en centre village », 3 points de distribution de sachets sont à votre service, ou disponibles en mairie. Nous comptons sur votre civilité pour respecter la propreté du village, ramassez les déjections canines et de tenir vos chiens en laisse.



NÔTRE ÉCOLE N'EST PAS UNE POUBELLE !

Notre école n'est pas une poubelle ni un coin toilettes pour chiens !

Depuis quelques temps, nous trouvons, aux abords de l'école et sur le stade, des CROTTES de chiens. Nous vous demandons donc de ramasser les besoins de nos amis les bêtes ainsi que vos déchets et vos mégots de cigarettes. De plus, les murs de notre école ne sont pas faits pour être tagués.

Nous comptons sur votre CIVISME ! Merci d'avance.

La classe de CM1-CM2 de l'école Octave Vigne.

